

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Guyans-Vennes

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **11 juillet 2025**

19h00 Convocation : 4 juillet 2025 Affichage : 18 juillet 2025

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Pierre MAGNIN-FEYSOT, Maire de la Commune de Guyans-Vennes.

Présents : BOISSENIN Patrick, MAGNIN-FEYSOT Pierre, BOURNEZ David, VIPREY Gilles, MARTIN Pascale, KUENZLI Eric, SANAGUSTIN André, VIPREY Philippe, JOUILLEROT Jérémy, VIEILLE Thierry, Eric VIENNET, Eddy GUERARD

Absent excusé : Marie-Laure BOUQUET, FORNASIER Damien

Secrétaire de séance : MARTIN Pascale a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de réunion de conseil du 30 mai 2025.

_Appel d'offre aire de jeux_Fête villageoise_Ecole_Projet SCAF_Poteau incendie_Remplacement luminaires Grande Rue_Mur du cimetière_Questions diverses

I. **Appel d'offre aire de jeux**

Devis estimatif 178 000€ HT.

Réception de trois offres en date du 30/06, coût après négociation :

-FCE VERMOT : 178 730 €

- IDVERDE KOMPAN : 174 991

- ALBIZZIA : 217 195 €

Le tableau de notation global prenant en compte la durée de réalisation et le prix donne le classement suivant : IDVERDE KOMPAN en première position, FCE VERMOT en seconde position et ALBIZZIA en troisième position.

Le groupement IDVERDE KOMPAN est retenu pour la réalisation des travaux.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : troisième semaine d'août.

II. **Fête villageoise**

L'organisation du plan de sécurité est finalisée et l'ensemble des déclarations a été réalisé. Le plan de circulation est identique à celui de l'an passé.

Les préparatifs de la fête sont en cours de finalisation dans chaque quartier.

Présence de 4 fanfares cette année : Ornans, Fournet-Bancheroche, Guyans, Finn's Band.

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré le dimanche 20 juillet.

Le test chronométré et les randonnées auront lieu selon l'organisation habituelle.

III. **Ecole**

Présentation du compte rendu du conseil d'école publique du 26/06.

Une nouvelle professeur des écoles arrivera à la rentrée à l'école publique en remplacement de Sonia RENAUD : Mme Lucie PRINCE.

Le mur de la cour d'école s'est dégradé ces derniers mois, la municipalité a demandé un devis afin d'engager une réparation du mur sur la période des vacances d'été.

IV. **Projet SCAF**

Réception des plans du projet du nouvel aménagement de la SCAF.

Accord du conseil municipal pour la vente de terrains aux différentes parties afin de permettre le lancement du projet.

V. **Poteau incendie**

Réception d'un nouveau devis pour le poteau incendie de la rue Louis PERGAUD. Accord du conseil municipal pour le changement de poteau.

VI. **Remplacement luminaires Grande Rue**

Les luminaires commandés pour les luminaires de la Grande Rue ont été reçus par l'entreprise BALOSSI MARGUET. Ils seront installés en septembre.

VII. **Mur du cimetière**

Les joints du mur du cimetière sont endommagés, signe que le mur subit une pression. La commune fera intervenir une entreprise pour effectuer un diagnostic.

VIII. **Questions diverses**

- Demande d'une famille pour scolariser leur enfant sur la commune du Russey avec demande de prise en charge des frais de scolarité. La commune ayant une école au village elle ne prend pas en charge les frais de scolarité des enfants scolarisés sur les autres communes. Une réponse sera adressée à la famille.

- Renouvellement de l'abonnement au service panneau Pocket. Le service est apprécié et utilisé. Accord du conseil municipal.

- Des dégradations ont été relevées au stade (impacts sur la porte extérieure, robinetterie intérieure cassée). Une plainte a été déposée et une déclaration de sinistres auprès de Groupama.

- Versement du département du Doubs d'un montant de 32 497,58 € dans le cadre du fond de péréquation.

- Courrier de Monsieur Francis BON pour demander l'autorisation pour les professionnels de continuer à effectuer la tonte sur les temps méridiens en cas de canicule. Un arrêté sera pris en ce sens.

- Le réseau cuivre orange sera déposé en 2029

- Bilan de l'année avec les agents de l'équipe municipale et prévision d'organisation de l'année scolaire à venir.

Fin du conseil municipal à 21h00